



SECURITE ROUTIERE

Document Général d'Orientations de la politique locale de sécurité routière

2013-2017



Mot du Préfet

Le présent document général d'orientations (DGO) pour la sécurité routière 2013-2017 constitue la feuille de route des acteurs de notre département dans la lutte contre l'insécurité routière.

Il est le résultat d'un travail partenarial engagé avec le Conseil général, les collectivités, l'inspection académique et de très nombreux acteurs institutionnels, professionnels et associatifs.

La fin de l'année 2012 marque une échéance majeure correspondant à l'objectif fixé en 2007 par le Président de la République de réduire à moins de 3000 le nombre des tués sur la route en France.

Dans le département de Maine-et-Loire, l'objectif était de passer de 65 morts en moyenne annuelle sur la période 2004-2007 à 48 sur la période 2009-2012.

Cet objectif a été dépassé puisque la période 2009-2012 compte une moyenne annuelle de 43 tués, soit en chiffres absolus 89 vies épargnées entre 2009 et 2012.

C'est un succès collectif d'avoir fait en sorte que nos routes deviennent plus sûres mais n'oublions pas que sur cette période, nous comptons néanmoins 171 tués, 1332 blessés hospitalisés, des familles endeuillées, des vies bouleversées.

Les services de l'État, le Conseil général, les villes, les acteurs socio-économiques, les associations se sont engagés tout au long de ces années pour porter les messages de prévention auprès de nombreux publics. A leur côté, les forces de l'ordre ont été présentes pour dissuader ou réprimer le non respect du code de la route.

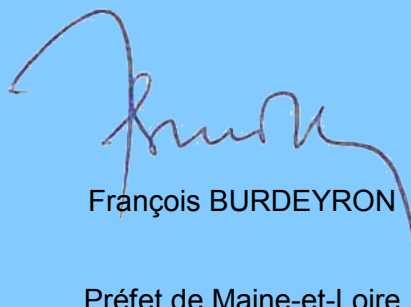
L'année 2012 a également été marquée par les 40 années de la Sécurité Routière. Quatre décennies de mobilisation et d'évolution des comportements des Françaises et des Français ont permis de diviser par quatre le nombre de personnes tuées sur les routes alors que le trafic routier et le parc roulant ont été multipliés par deux. 320 000 vies ont ainsi été épargnées.

Le ministre de l'intérieur et le délégué interministériel à la sécurité routière ont fixé, au Conseil National de la sécurité routière, le 27 Novembre 2012, l'objectif de diviser à nouveau par deux le nombre de morts sur les routes françaises d'ici à 2020 avec deux axes de travail :

- les principaux facteurs accidentogènes : alcool, stupéfiants, vitesse;
- les personnes les plus exposées : jeunes et usagers de 2 roues motorisés.

La conduite est aujourd'hui indissociable de la plupart de nos activités. Les pouvoirs publics ont le devoir d'assurer une circulation routière dans les conditions optimales de sécurité. Toutefois, l'objectif ne sera atteint que lorsque chacun aura pris conscience que la route est un espace partagé dans lequel tout manquement aux règles du code de la route est susceptible de provoquer des drames.

Ainsi, ce DGO 2013-2017 nous engage les uns aux côtés des autres pour que chaque vie sauvée soit une victoire et que les victoires soient de plus en plus nombreuses.



François BURDEYRON

Préfet de Maine-et-Loire
Le 13 mars 2013

Signatures

Signatures



Préfet de Maine-et-Loire
François Burdeyron



Procureur de la République d'Angers
Yves Gambert



Directeur académique des services de
l'éducation nationale
Luc Launay
représenté par
Joël Fabien



Président du Conseil Général
Christophe Béchu
représenté par
Jacques Hy



Président de la communauté
d'agglomération
Jean-Claude Antonini



Président de l'Association des Maires
Jean-Luc Davy



A handwritten signature in blue ink, appearing to be "P. Chalet", enclosed in a thin black rectangular box.

Président de la CARSAT
Philippe Chalet



A handwritten signature in blue ink, appearing to be "P. Godet", enclosed in a thin black rectangular box.

Président du RSI
Pierre Godet



A handwritten signature in blue ink, appearing to be "Roselyne Besnard", enclosed in a thin black rectangular box.

Présidente de la MSA
Roselyne Besnard

Sommaire

Sommaire

8	La démarche d'élaboration
8	La démarche
9	Les acteurs
11	Références départementales
12	Territoire et population
12	Parc automobile
12	Réseaux et trafics
13	Accidentalité
15	Bilan DGO 2008-2012
16	Enjeu "Territoires"
17	Enjeu "Entreprises"
18	Enjeu "Nouveaux conducteurs"
20	Thèmes transversaux
22	Zoom sur : Modes de déplacements - Séniors - Piétons
25	DGO 2013-2017 : Enjeux et orientations d'actions
28	Partage de la connaissance
29	Orientations nationales et transversales
30	Enjeu "Territoires et Entreprises"
32	Enjeu "Jeunes"
34	Enjeu "2 roues motorisés"
36	Suivi et évaluation
37	Annexes
38	Outils disponibles
40	Glossaire
42	Liens utiles

La démarche d'élaboration

Qu'est-ce que le DGO?

Le Document Général d'Orientations (DGO), cosigné par l'État et ses partenaires, est le projet départemental de sécurité routière qui mobilise l'ensemble des acteurs locaux autour d'orientations communes pour une période de cinq ans.

Le DGO est à la fois un outil de programmation, un outil de travail partenarial et un outil de mobilisation des forces vives afin de faire reculer l'insécurité routière.

Sous la responsabilité du Préfet, chaque département définit les orientations d'actions à mener sur son territoire pour faire reculer le nombre et la gravité des accidents et contribuer à l'atteinte des objectifs fixés.

Chaque année, ces orientations communes se déclinent en actions dans le cadre des Plans Départementaux d'Actions de Sécurité Routière (PDASR).

Les actions du PDASR se déclinent en trois niveaux :

- actions directes de la coordination sécurité routière du département,
- actions soutenues matériellement par la coordination sécurité routière,
- actions soutenues financièrement par la coordination sécurité routière dans le cadre d'un appel à projets.

Comment se construit le DGO?

La démarche d'élaboration du DGO est marquée par deux phases décisionnelles essentielles :

- **la phase enjeux**
- **la phase orientations d'actions**

Ces deux phases nécessitent une validation officielle de l'instance de pilotage à partir des observatoires depuis les niveaux national et départemental et d'analyses réalisées, en Maine-et-Loire, sous la responsabilité du Directeur de Cabinet du Préfet accompagné dans sa mission par la coordination sécurité routière représentée par la Direction Départementale des Territoires.

- La phase enjeux :

L'étude d'enjeux permet à partir des bilans de l'accidentalité des différents observatoires, de leurs analyses et des DGO sur les périodes précédentes d'identifier les cibles.

- La phase orientations d'actions :

La définition des orientations d'actions relatives à chaque enjeu permet de fédérer le plus grand nombre d'acteurs pour les impliquer dans la conception des projets.

Quel que soit l'enjeu, les orientations d'actions peuvent se décliner dans les différents domaines : infrastructures, éducation, formation, information, contrôle et sanction.

Une orientation d'action se rapportant à un enjeu se déclinerait sur la période du DGO en termes d'actions dans le cadre des PDASR et permettra à chacun des acteurs de pouvoir s'impliquer.

Les acteurs

La phase orientations d'actions a été menée avec de nombreux partenaires. Elle a mobilisé 46 acteurs de la sécurité en Maine-et-Loire autour de 6 animateurs et des membres de la coordination routière de la DDT 49.

Les trois groupes constitués en sous groupes se sont ainsi réunis du 19 au 23 Novembre 2012.

Groupes de travail "Territoires et entreprises »

Angers Loire Métropole,
animateur du sous-groupe urbain

M. BAEZA

Conseil Général,
animatrice du sous-groupe rural

Mme CHIARONI

Commune, la Tourlandry
Commune, Saint Christophe du Bois
Commune, la Pouèze
Forget formation
Brangeon transports - IDSR
ASRE 49
CCI Maine et Loire
SMIA
Keolis Angers
DDT
DDSP49
ENPC - IDSR
Geodis
ECF
Groupama - IDSR
ANPAA 49

M. MENANTEAU
M. PATELLIS
M. RIO
M. GRATON
M. TRAIN
M. BELLANGER
M. GUIHARD
Docteur DENIS-BAROUX
M. NICOT
M. BARON
Commandant LIBEAU
M. GUYET
M. CHOUIN
M. DIDIER
M. GASTINEAU
Mme ROSSIGNOL

Groupes de travail "Jeunes"

Inspecteur Education Nationale,
animateur du sous-groupe 14 - 17 ans

M. JACQUES

Inspecteur Education Nationale,
animateur du sous-groupe 18 – 24 ans

M. FABIEN

Infirmière SUMPPS
Inspection Académique
Animatrice jeune Doué la Fontaine
Animateur piste éducation routière Doué la Fontaine

Mme RIOUAL
Mme HUET
Mme NANTEL
M. CASSEN

Les acteurs

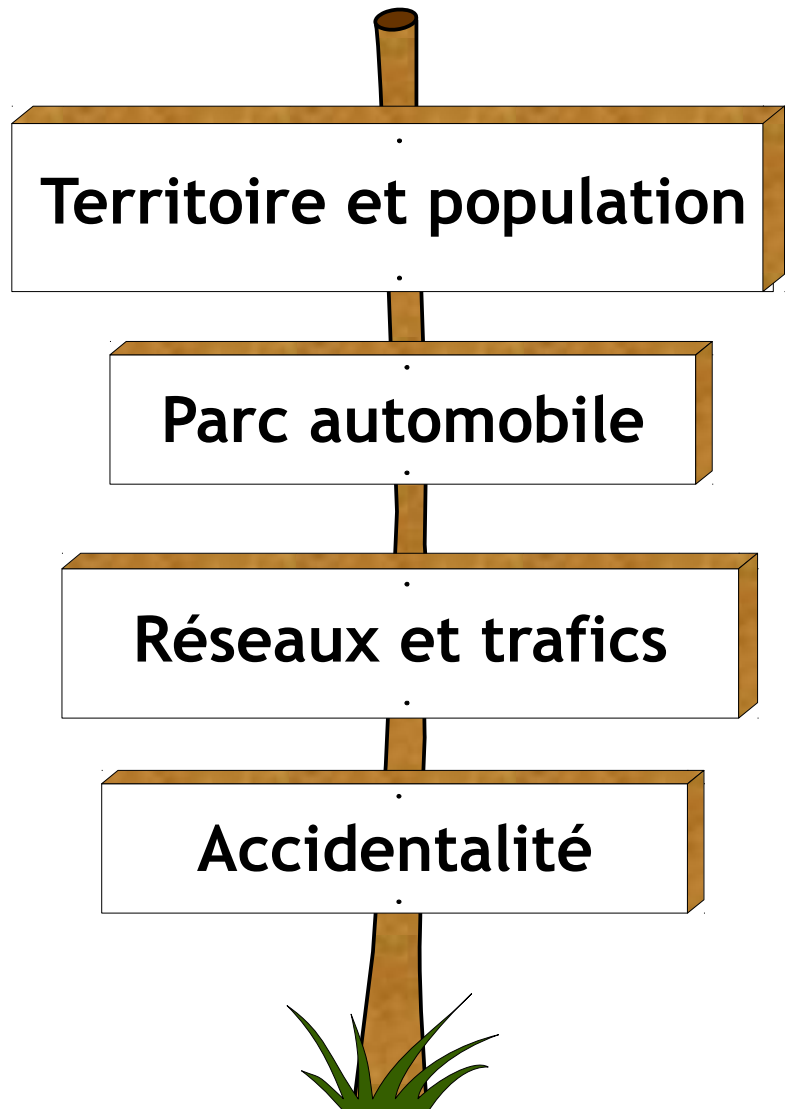
Groupes de travail "Jeunes" - suite -

Président Prévention Routière - IDSR	M. VIDOTTO
Président Prévention MAIF	M. CHEVANCE
ANPAA	Mme LOISELEUX
IDSR	M. CHAUVEAU
IDSR	M. REYES
Présidente Fé2A	Mme GOURDON
Vice président Fé2A	M. LECLERC
Animatrice MFR	Mme CLOEST
Président ADATEEP	M. RESPONDEK
CFA de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat	Mme GALLARD
CFA Cointreau	Mme LANGER
APF	M. TOUCHAIS
CFA Narcé	M.LATTE
CFA Saumur	Mme THOMAS

Groupes de travail "2 roues motorisés"

Inspecteur du permis de conduire, animateur du sous-groupe cyclo	M. PIGNON
Inspecteur du permis de conduire, animateur du sous-groupe moto	M. DELABARRE
Coordinateur FFMC	M. MILLERA
FFMC	M. COMMUN
CASIM - IDSR	M. LORRE
EDSR - IDSR	M. LE FAHLER
BMO Segré	M. ETCHEVERRY
Police municipale Saumur	M. MIETTON
Concessionnaire moto	M. BRUNNEAU
CFA Narcé	M. GADBIN
Kangouroute	M. MOLLE
APF	Mme LECAT
MFR	M. CATALA

Références départementales



Références départementales

Territoire et population

Le Maine-et-Loire fait partie de la région Pays de la Loire.

Le département a une superficie de 7166 km². Il se caractérise par une grande agglomération centrale, le reste du territoire étant plutôt rural et bocagé.

Le Maine-et-Loire compte 784 810 habitants en 2010 dont 264 689 pour l'agglomération angevine.

La densité moyenne est de 109 habitants/km² (108hab/km² pour la France).

Parc automobile

Le parc des voitures particulières est estimé à 373 062 véhicules en 2010, soit 0,48 voiture/habitant (0,52 voiture/hab pour la France).

Réseaux et trafics

Le département de Maine-et-Loire compte :

- 194 km d'autoroutes
- 48 km de routes nationales
- 4878 km de routes départementales
- 10574 km de voies communales

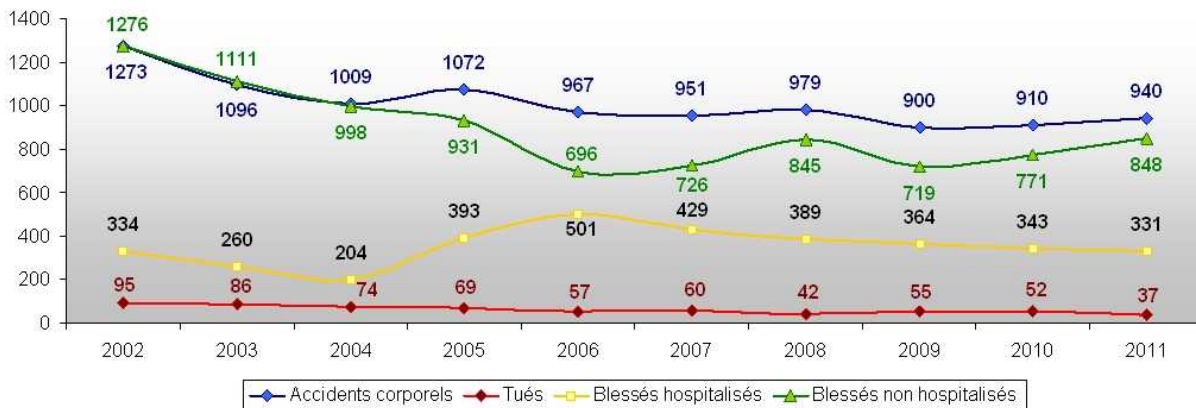
Évolution des trafics sur les grands axes, entre 2007 et 2011 :

Route	Trafic 2007 (veh/j)	Trafic 2011 (veh/j)	Évolution
A 11	23 400 (11% de PL)	25 000 (10% de PL)	+6,4%
A 87	11 800 (12% de PL)	13 500 (11% de PL)	+12,6%
A 87N	40 200 (10% de PL)	65 600 (11% de PL)	+38,7%
A 85	9 100 (11% de PL)	11 300 (10% de PL)	+19,4%
N 162	6 000 (12,5% de PL)	6 600 (12% de PL)	+9,0%
N 249	19 200 (14% de PL)	23 000 (14% de PL)	+16,5%
RD 723 (St Martin du Fx)	16 500 (7% de PL)	15 500 (7% de PL)	-6,0%
RD 323 (Corzé)	15 100 (8% de PL)	15 300 (8% de PL)	+1,3%
RD 347 (Mazé)	10 800 (10% de PL)	10 800 (11% de PL)	=
RD 347 (Saumur)	26 300 (10% de PL)	20 100 (13% de PL)	-23,6%
RD 960 (Courchamps)	10 200 (13% de PL)	10 500 (12% de PL)	+2,8%
RD 960 (Vezins)	6 800 (17% de PL)	7 000 (17% de PL)	+2,8%

Références départementales

Accidentalité

Accident, tués et blessés, entre 2002 et 2011, en Maine et Loire

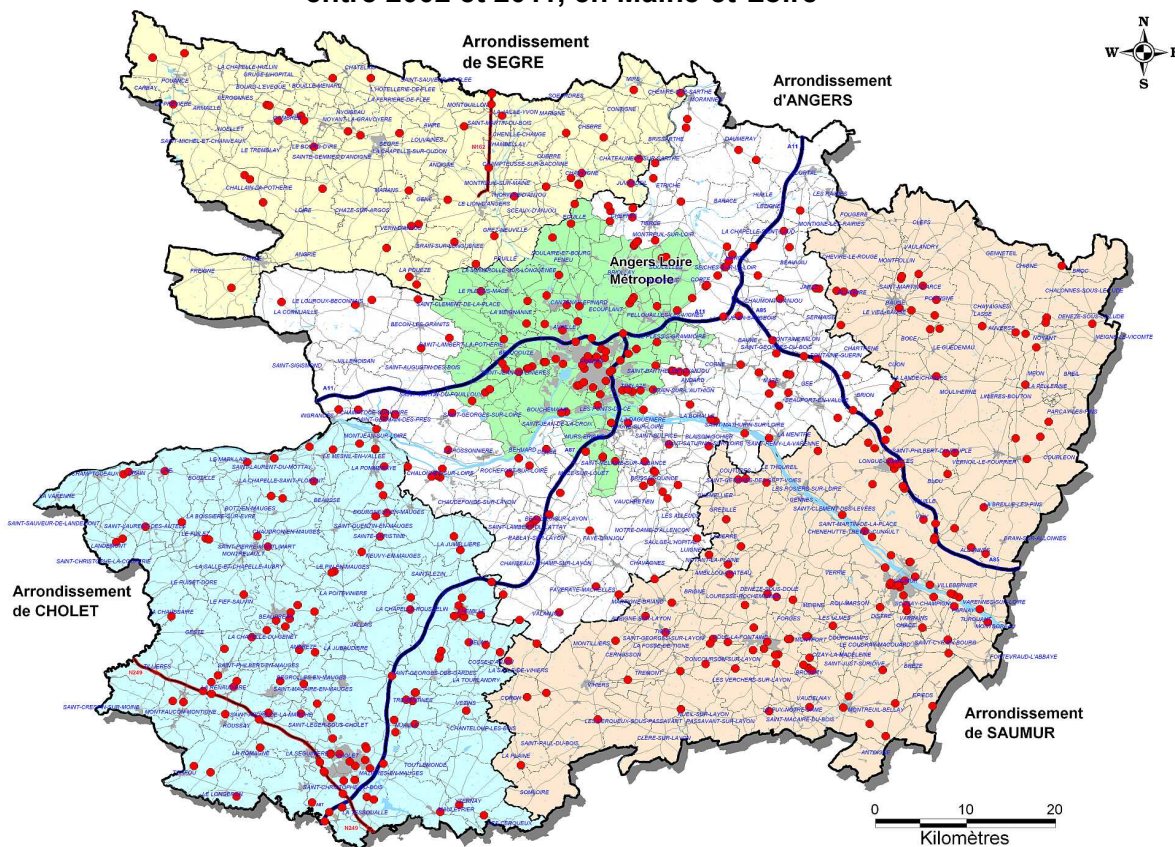


Soit, depuis 10 ans en Maine-et-Loire :

- Baisse de 26% du nombre d'accidents corporels
- Baisse de 34% du nombre de blessés non hospitalisés
- Baisse de 34% des blessés hospitalisés (entre 2005 et 2011*)
- Baisse de 61% des tués

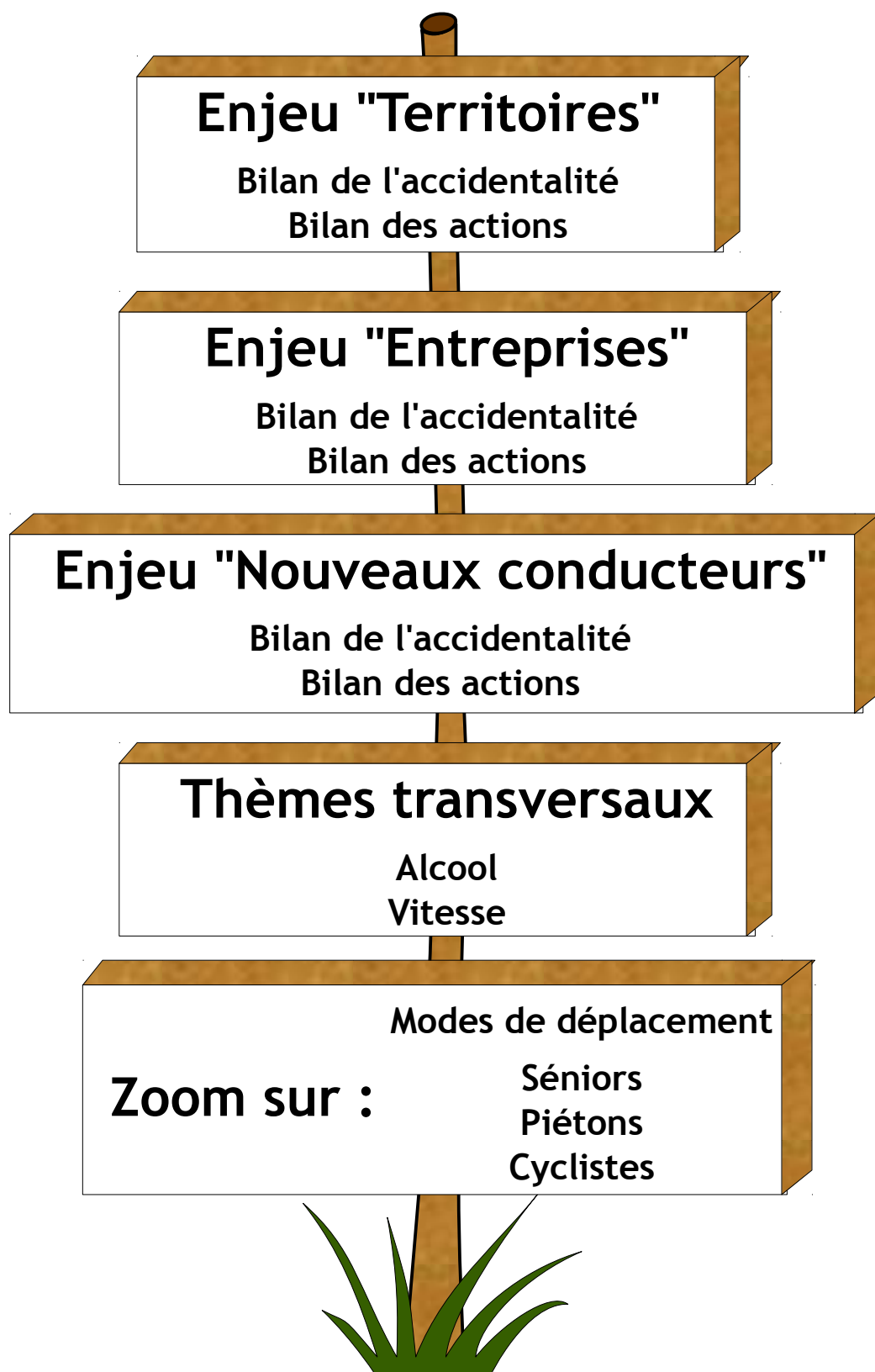
*En 2005 le système de recensement des tués et blessés hospitalisés a changé, expliquant l'augmentation du nombre de blessés hospitalisés entre 2004 et 2005.

Répartition des accidents mortels de la circulation, entre 2002 et 2011, en Maine-et-Loire



Bilan DGO 2008-2012

Le DGO 2008-2012 a été construit avec
3 enjeux complétés de thèmes transversaux

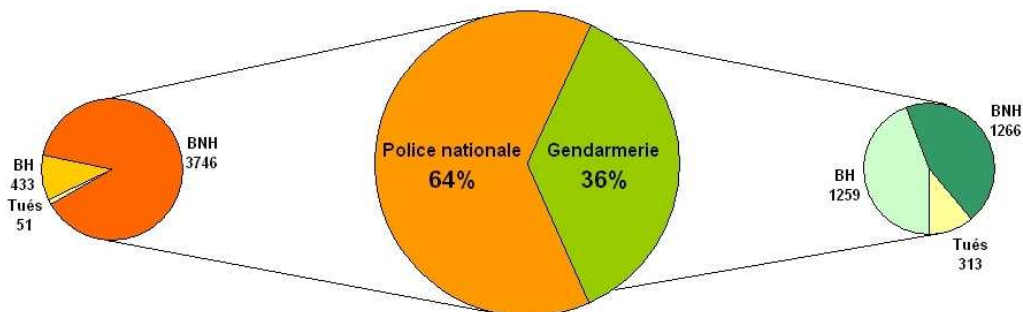


Bilan DGO 2008-2012

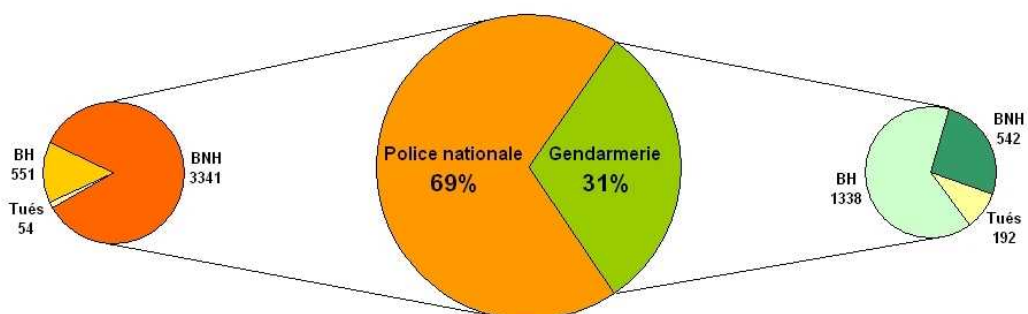
Accidentalité comparée 2002-2006 et 2007-2011

Répartition territoriale

Répartition des accidents corporels entre 2002 et 2006, en Maine et Loire



Répartition des accidents corporels entre 2007 et 2011, en Maine et Loire



Répartition constante des accidents : 2/3 en zone urbaine - 1/3 en zone rurale.
 Gravité plus importante en zone périurbaine et rurale, malgré une baisse constante.
 Hausse de la gravité en zone urbaine.

Bilan des actions

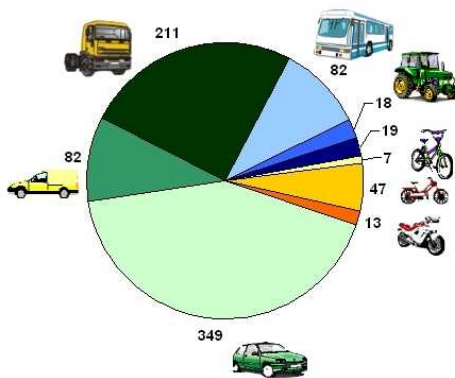
	Points forts constatés à conforter	Points à développer
Alcool	- Communication nouveaux réseaux (NRJ)	- Actions de communication à rendre plus concrètes, plus directes
Vitesse	- Communauté de travail avec les gestionnaires pour la sécurité des infrastructures	
Deux roues motorisés	- Pression et pédagogie fortes (respect des règles, contrôles..)	
Jeunes conducteurs	- Communication nouveaux réseaux	- Actions de communication élaborées par les jeunes pour les jeunes - Nouveaux vecteurs de communications - Développement de modules clés en main
Transversal		Actions vers les séniors et les usagers vulnérables (piétons, vélos)

Bilan DGO 2008-2012

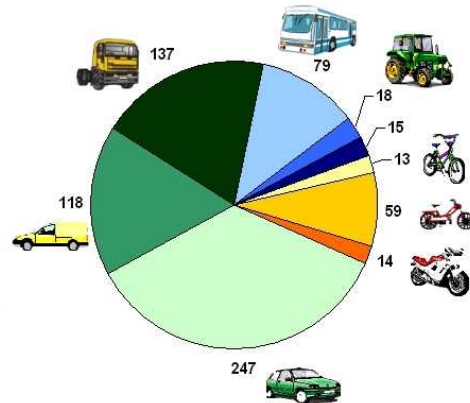
Accidentalité comparée 2002-2006 et 2007-2011 Modes de déplacement en mission

Répartition par mode de déplacement des usagers en mission, impliqués dans un accident corporel,

Entre 2002 et 2006



entre 2007 et 2011



1 accident mortel sur 2 au travail est un accident de la circulation.

En 10 ans, baisse de 5% du nombre d'accidents corporels liés à un déplacement professionnel (trajet domicile-travail ou mission).

Augmentation de l'implication des Véhicules utilitaires légers et des cyclomoteurs dans les accidents liés à un déplacement professionnel.

Sur-exposition des usagers de 25 à 34 ans dans les accidents en mission.

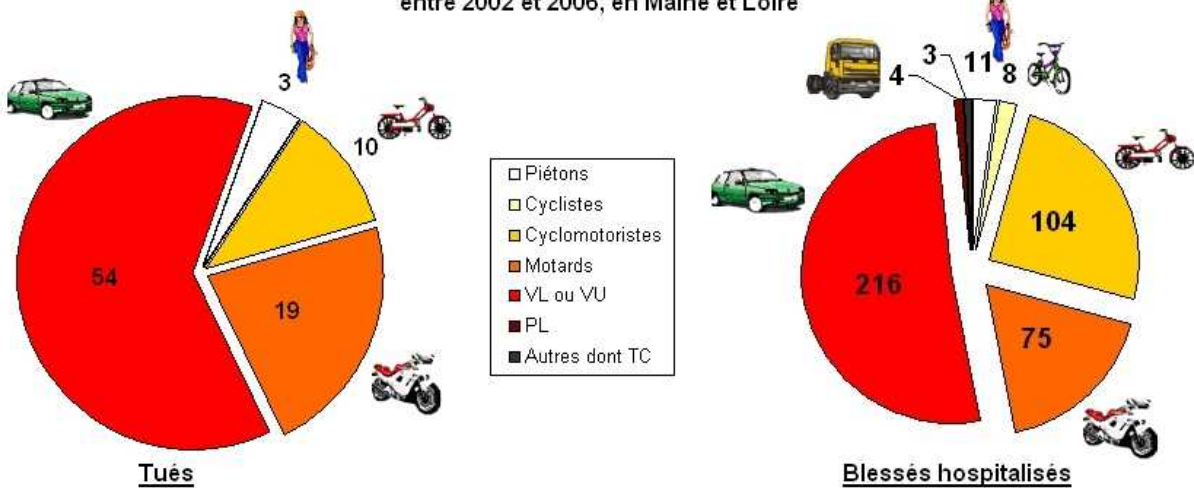
Bilan des actions

	Points forts constatés à conforter	Points à développer
Alcool		- Réseau partenarial - Modules « clé en main »
Vitesse	- Approche de la formation des salariés	- Réseau partenarial - Modules « clé en main »
Deux roues motorisés	- Information et prévention sur la connaissance du risque	
Jeunes conducteurs	- Poursuite des actions en CFA	- Intervention des IDSR dans les entreprises - Implication des différents partenaires CCI, assureurs - Développement des liens avec MFR
Transversal		- Accroître le rôle de l'ASRE

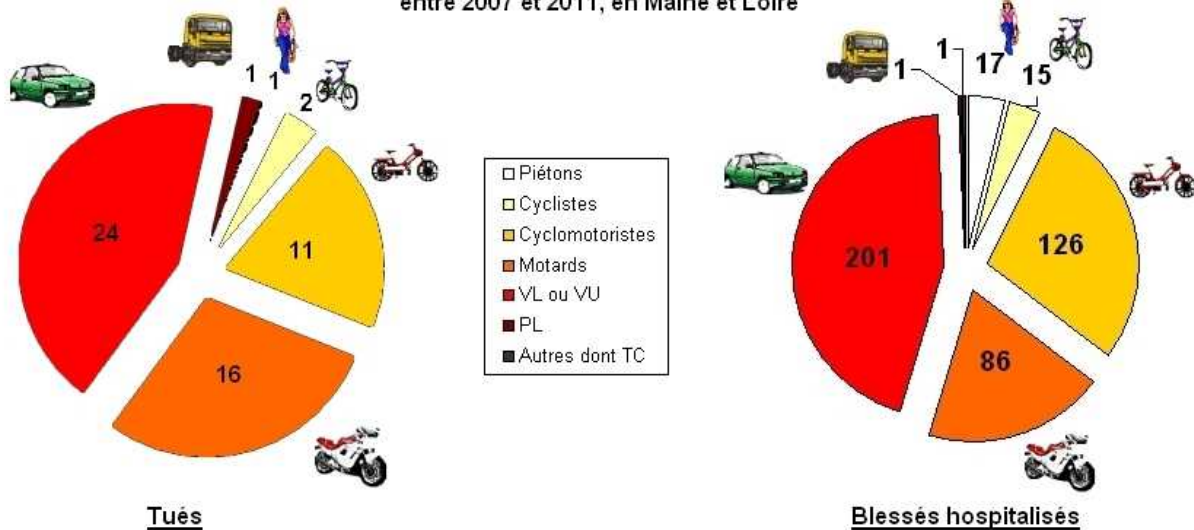
Bilan DGO 2008-2012

Accidentalité comparée 2002-2006 et 2007-2011 Modes de déplacement

Répartition par mode des tués et blessés hospitalisés âgés de 18 à 24 ans, entre 2002 et 2006, en Maine et Loire



Répartition par mode des tués et blessés hospitalisés âgés de 18 à 24 ans, entre 2007 et 2011, en Maine et Loire



Baisse des 18-24 ans tués en voiture.

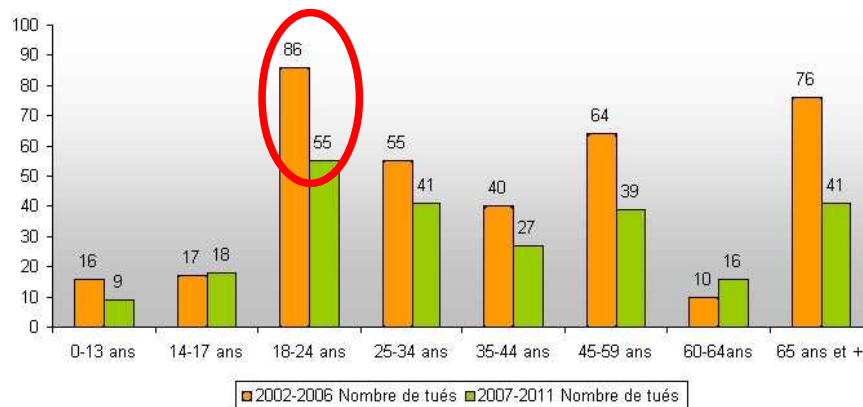
Hausse des 18-24 ans tués blessés hospitalisés en 2 roues motorisés (moto ou cyclo).

Bilan DGO 2008-2012

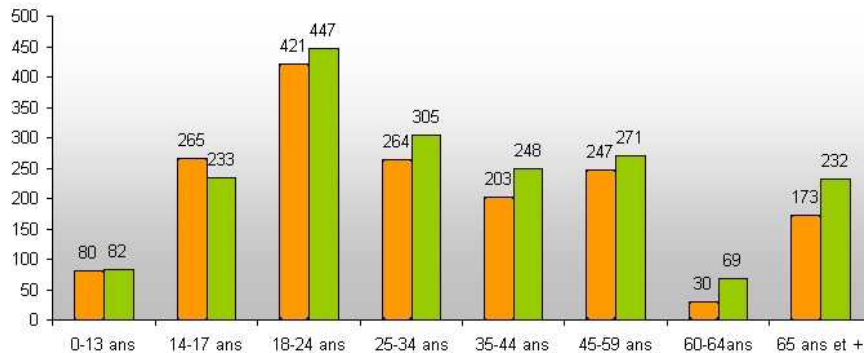
Accidentalité comparée 2002-2006 et 2007-2011

Gravité des accidents

Tués



Blessés hospitalisés



Les 14-24 ans représentent 15% de la population du département, mais 36% des victimes graves, dans les accidents de la circulation.

On note cependant une forte baisse du nombre de tués chez les 18-24 ans.

Bilan des actions

Points forts constatés à conforter		Points à développer
Alcool	- Encourager les opérations SAM - Poursuivre et développer les synergies avec les partenaires	- Implication de nouveaux partenaires (BDE, ...)
Vitesse	- Adapter nos outils aux défauts de conduite	
Deux roues motorisés	- Responsabiliser les parents, sensibiliser les chefs d'établissements, et poursuivre les actions vers les jeunes de 14 ans	- Actions en MFR avec le simulateur 2 roues
Jeunes conducteurs	- Implication des jeunes dans les messages de SR	
Transversal		- Adaptation aux nouveaux moyens de communication

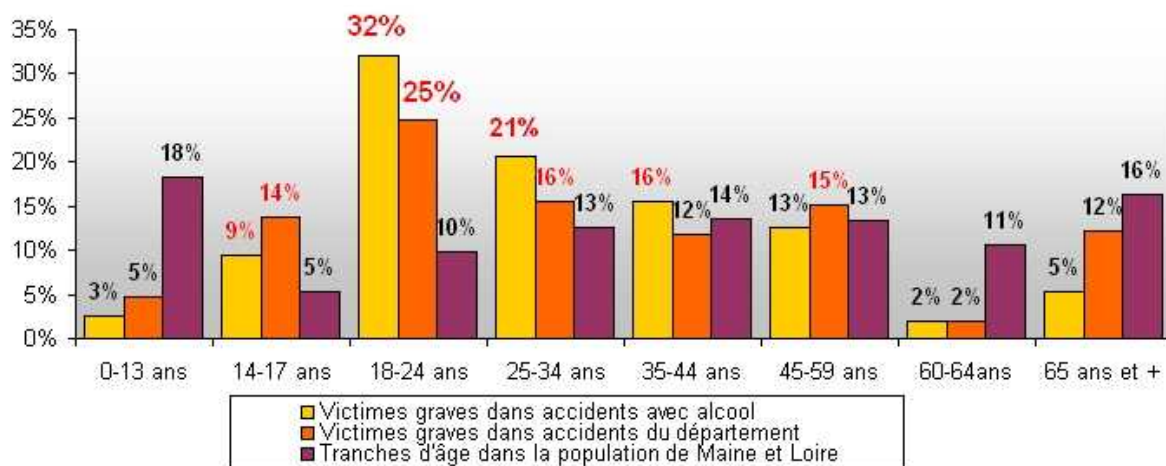
Enjeu Nouveaux Conducteurs

Bilan DGO 2008-2012

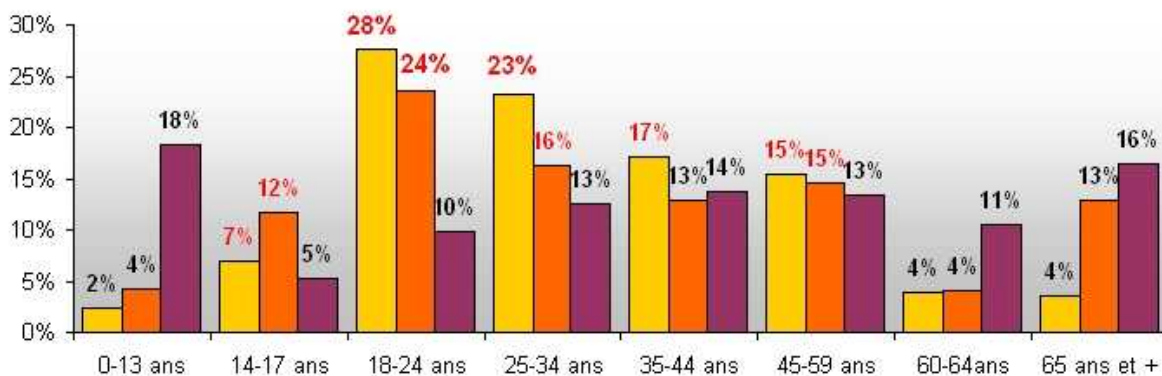
Accidentalité comparée 2002-2006 et 2007-2011

Alcool

Répartition des victimes graves par tranche d'âge et type d'accident, entre 2002 et 2006, en Maine-et-Loire



Répartition des victimes graves par tranche d'âge et type d'accident, entre 2007 et 2011, en Maine-et-Loire



Baisse de 1,5% du nombre d'accidents impliquant un usager alcoolisé.

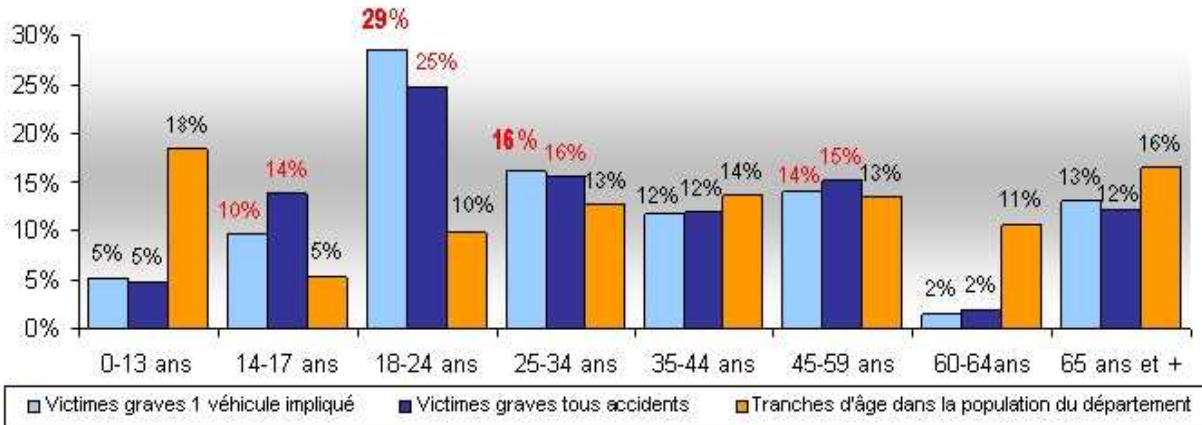
Les jeunes de 18 à 24 ans sur-représentés dans les victimes graves.

Les usagers de 25 à 39 ans aussi sur-représentés dans les victimes graves.

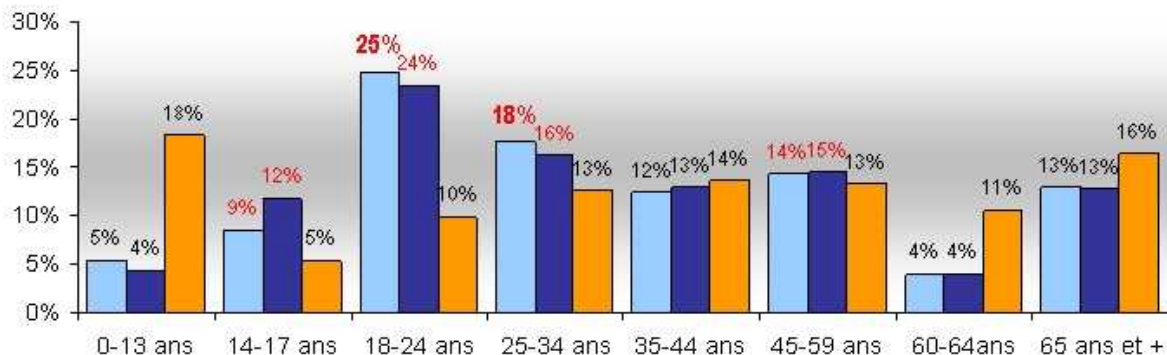
Bilan DGO 2008-2012

Accidentalité comparée 2002-2006 et 2007-2011 vitesse

Répartition des victimes graves par tranche d'âge et type d'accident, entre 2002 et 2006, en Maine-et-Loire



Répartition des victimes graves par tranche d'âge et type d'accident, entre 2007 et 2011, en Maine-et-Loire



Hausse de 6% du nombre d'accidents impliquant un seul véhicule.

La vitesse reste le facteur principal d'un accident sur 3.

Les usagers de 18 à 34 ans restent sur-représentés dans les accidents graves dus à une vitesse excessive.

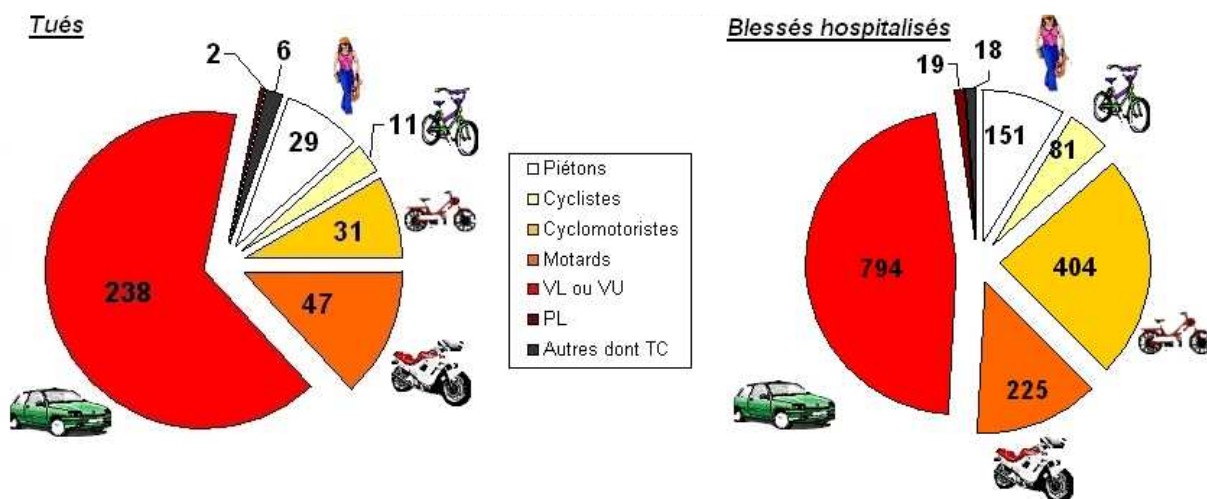
Thèmes transversaux : Vitesse

Bilan DGO 2008-2012

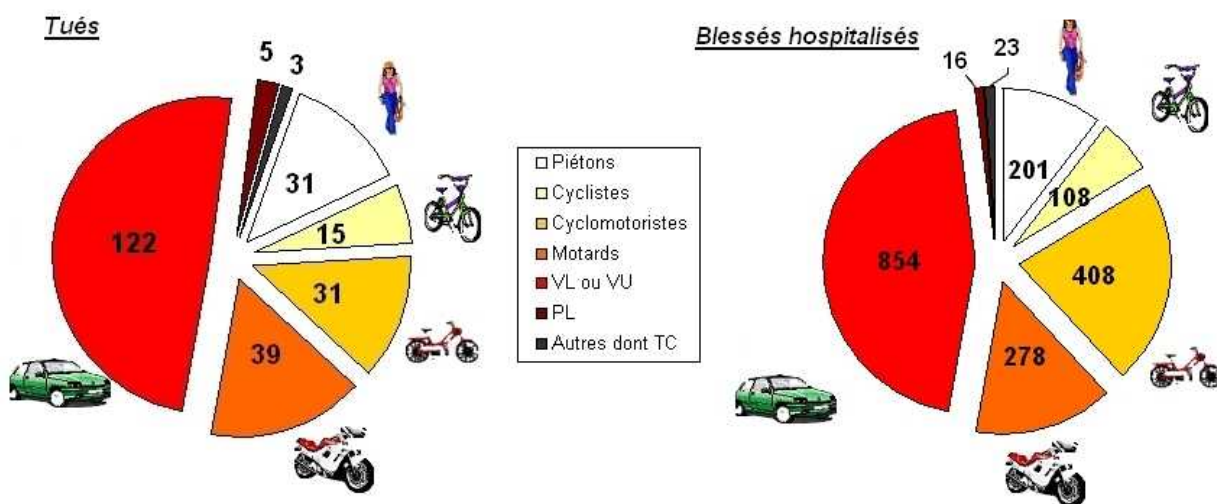
Zoom sur : Modes de déplacement

Accidentalité comparée 2002-2006 et 2007-2011 Modes de déplacement

Répartition par mode, des tués et blessés hospitalisés, entre 2002 et 2006, en Maine-et-Loire



Répartition par mode, des tués et blessés hospitalisés, entre 2007 et 2011, en Maine-et-Loire



Forte baisse des tués en voiture et moto.

Hausse des tués piétons et cyclistes.

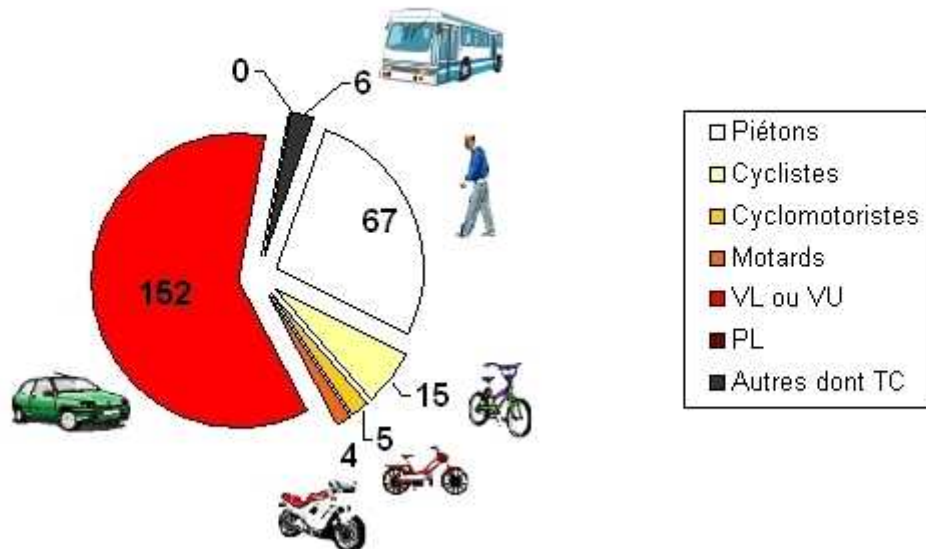
Hausse des blessés hospitalisés tous modes de déplacements confondus.

Bilan DGO 2008-2012

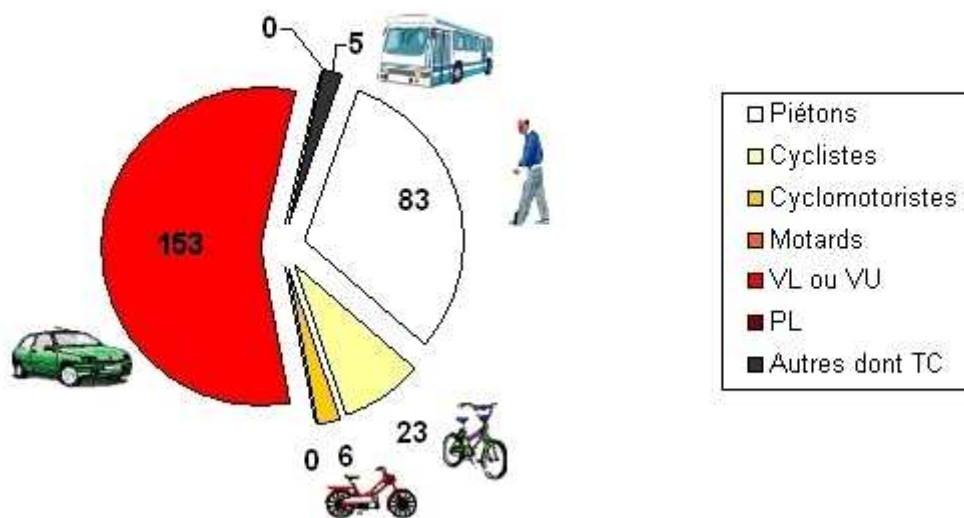
Accidentalité comparée 2002-2006 et 2007-2011

Séniors

Répartition par mode de déplacement des 65 ans et + victimes graves, entre 2002 et 2006, en Maine-et-Loire



Répartition par mode de déplacement des 65 ans et + victimes graves, entre 2007 et 2011, en Maine-et-Loire



Baisse du nombre d'accidents corporels impliquant un sénior, mais hausse de leur proportion dans l'ensemble des accidents de la circulation.

Hausse de la proportion de séniors victimes graves.

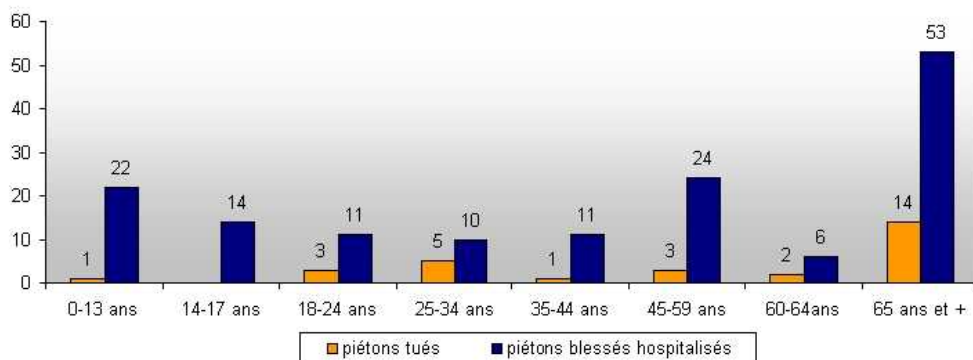
Zoom sur : les Séniors

Bilan DGO 2008-2012

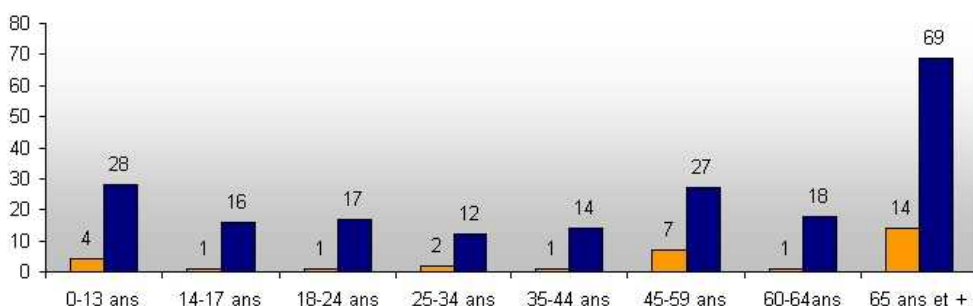
Accidentalité comparée 2002-2006 et 2007-2011

Piétons

2002-2006



2007-2011

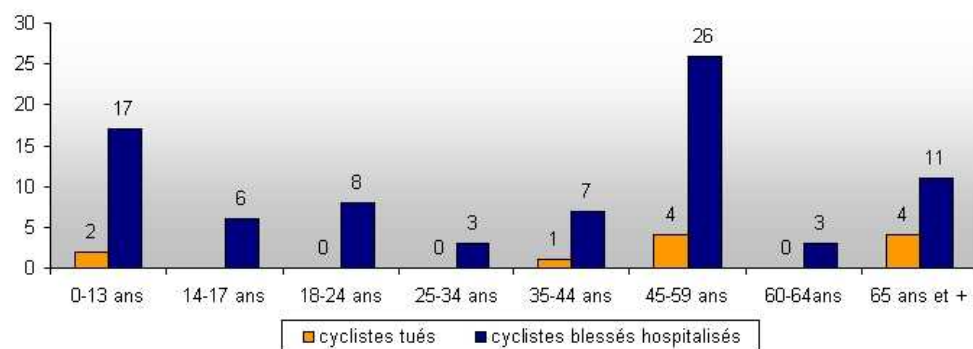


Hausse du nombre de piétons tués et blessés hospitalisés, notamment chez les moins de 24 ans et les séniors.

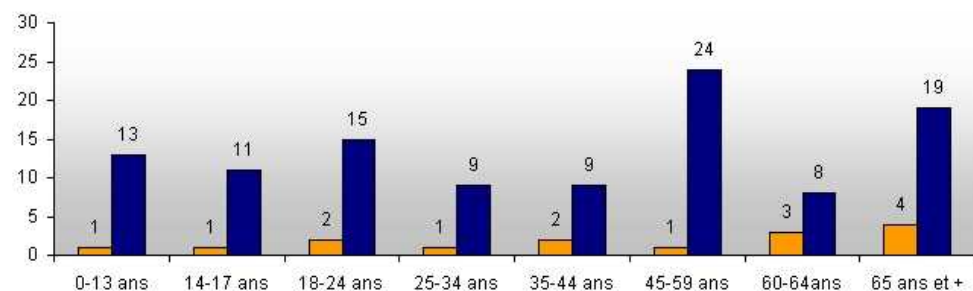
Accidentalité comparée 2002-2006 et 2007-2011

Cyclistes

2002-2006



2007-2011



Hausse de 22% du nombre d'accidents impliquant un cycliste.

Hausse du nombre de victimes graves notamment chez les 14-34 ans et les séniors.

Document Général d'Orientations de la politique locale de sécurité routière 2013-2017

Le DGO 2013 – 2017 a été construit autour de
3 enjeux complétés de 2 thèmes transversaux



DGO 2013-2017 : Enjeux et orientations d'actions



DGO 2013-2017 : Enjeux et orientations d'actions

Des enjeux aux orientations d'actions

Le 24 Juin 2012, les membres du comité de pilotage constitué par M. Le Préfet, ont été invités à participer au premier comité de pilotage du DGO 2013-2017 réuni le 24 Septembre 2012 dans le cadre de sa phase « Enjeux ».

Le comité de pilotage a ainsi validé 3 enjeux :

- Territoires et Entreprises
- Jeunes
- 2 roues motorisés

Chacun des enjeux a été scindé en deux sous groupes avec 2 thématiques transversales :

- l'alcool et la vitesse.

Sur cette base, les membres du comité de pilotage ont également donné mandat à la coordination sécurité routière (DDT) pour organiser la phase "Orientations d'actions".

Ainsi, du 19 au 23 Novembre 2012, 6 groupes de travail représentant 46 participants se sont réunis autour de 6 animateurs.

Pour préciser les objectifs à atteindre, chacun des enjeux a été complété d'un **attendu** :

- Enjeu Territoires et Entreprises : Sous groupes : Urbain et Rural

"Comment devraient interagir les territoires et les entreprises pour porter des actions de sécurité routière ? "

- Enjeu jeunes : Sous groupes : 14-17 ans et 18-24 ans

"Comment porter et développer les actions de formations, d'informations et de sensibilisation des jeunes pilotes ? "

- Enjeu 2 roues motorisés : Sous groupes : Cyclo et Moto

"Quels liens et réseaux construire pour développer des actions pédagogiques notamment vers les jeunes en milieu professionnel ? "

Le travail de chacun des groupes s'est décliné sur 2 temps, celui du partage de la connaissance et celui de la définition des orientations d'actions.

- Le partage de la connaissance :

Les bilans de l'accidentalité sur les périodes précédentes ont été exposés aux différents partenaires présents dans les groupes de travail.

Les données quantitatives et qualitatives ont été discutées et complétées par l'expérience et les connaissances des participants.

Ces échanges ont permis d'appréhender la cohérence et la pertinence des actions des PDASR avec la démarche du précédent DGO et d'en mesurer la plus-value pour la politique locale.

- La définition des orientations d'actions :

Le travail des groupes a permis de structurer la restitution avec comme préalable des principes affirmés :

- **Pas de seuil incompressible des morts sur les routes,**
- **Un accidenté de la route n'induit pas qu'une victime mais impacte tout un réseau,**
- **La prévention doit rester incontournable.**

La trame des propositions se décline ensuite sur 2 niveaux :

- des propositions de niveau national,
- des propositions de niveau local avec une orientation commune à tous les enjeux et des propositions d'orientations par enjeu pour lesquelles des sujets ont été débattus et des constats partagés.

Le 9 Janvier 2013, les membres du comité de pilotage ont validé les orientations d'actions du DGO 2013 - 2017.

DKO 2013-2017 : Enjeux et orientations d'actions

Les propositions d'orientations sont déclinées à deux niveaux : le niveau national puis le niveau local avec des propositions transversales à tous les enjeux et des propositions d'actions spécifiques à chacun des enjeux.

Propositions d'orientations d'actions de niveau national

1 - Dans le domaine de l'observatoire :

- Détailler les blessés hospitalisés en blessés légers ou blessés graves

2 - Dans le domaine de l'éducation à la sécurité routière :

- Compléter le continuum éducatif en collège avec les classes de 6ème et 4ème
- Renforcer la formation pratique du Brevet de Sécurité Routière (remplacé dans le cadre de la réforme 2013 du permis de conduire par le permis AM)
- Introduire un volet sécurité routière dans la journée d'appel à la préparation à la défense.

3 - Dans le domaine des contrôles :

- Faciliter les tests de dépistage des stupéfiants : parties technique et législative

4 - Dans le domaine de l'information :

- Créer une hot line « Sécurité routière »

Ces propositions, ne relevant pas de la compétence du Document Général d'Orientations, seront remises par Monsieur le Préfet à Monsieur Manuel Valls, ministre de l'Intérieur.

Propositions d'orientations d'actions transversales

1 - Porte d'entrée unique sécurité routière – champ de la prévention - :

Chacun des groupes de travail a mis en avant la nécessité de disposer d'une porte d'entrée unique sécurité routière constituant de ce fait une proposition d'orientation commune aux trois enjeux.

Sa mission située dans le champ de la prévention routière consisterait en la création d'une base de données et pourrait aller jusqu'à la désignation d'un référent.

La base de données serait constituée des coordonnées de tous les acteurs de la sécurité routière sur le département : les contacts, les missions, le matériel disponible, la documentation, les productions.

Le référent serait l'interface des acteurs avec mise à jour de la base de données.

Une définition de la mission par niveau de service sera élaborée, elle permettra de préciser la réponse qui sera apportée.

2 - Thématique Alcool/Vitesse :

Au titre du DGO 2013-2017, les thématiques alcool et vitesse ont été abordées à différentes échelles, soit explicitées directement dans certaines actions, soit induites dans d'autres actions.

Elles seront une constante des PDASR à venir, tant en cohérence avec les orientations de ce nouveau DGO, que dans les actions à conforter et/ou à développer du précédent DGO dont les éléments sont également contenus dans le présent document.

DGO 2013-2017 : Enjeux et orientations d'actions

Propositions d'orientations de niveau local par enjeu

Enjeu Territoires et Entreprises : **Groupe "Urbain"**

Attendu : Comment devraient interagir les territoires et les entreprises pour porter des actions de sécurité routière?

Sujets débattus : les compétences des collectivités (communes et intercommunalités), la valorisation des bons comportements par des récompenses (concours, titres, etc..) doit elle être encouragée ou les bons comportements doivent ils être considérés comme un fonctionnement normal.

Constats partagés : la méconnaissance du risque routier dans certaines entreprises, le manque de connaissance des réseaux, la saturation de certains bénévoles.

Domaines	Orientations d'actions
- Développement des actions des collectivités en et vers l'entreprise	<ul style="list-style-type: none"> - faire participer les entreprises aux projets des collectivités - mobiliser les élus référents sur la sécurité routière en entreprise - développer les sites d'informations vers les entreprises
- Développement des actions en entreprises	<ul style="list-style-type: none"> - conforter les modes de déplacements alternatifs - développer le conseil en entreprise dans le domaine de la santé - soutenir les démarches de l'ASRE - accompagner les entreprises dans les PDE - accompagner les entreprises dans l'établissement du Document Unique
- Développement des outils du lien	<ul style="list-style-type: none"> - proposer des outils de communication adaptés aux TPE - développer les liens avec le monde de l'assurance - développer de nouveaux réseaux - mettre en place de nouveaux partenariats

DKO 2013-2017 : Enjeux et orientations d'actions

Propositions d'orientations de niveau local par enjeu

Enjeu Territoires et Entreprises : **Groupe "Rural"**

Attendu : Comment devraient interagir les territoires et les entreprises pour porter des actions de sécurité routière?

Constats partagés : le manque de moyens (temps et financements) des plus petites entreprises, la communication plutôt orientée et développée par les plus grandes entreprises.

Domaines	Orientations d'actions
- Développement des réseaux	<ul style="list-style-type: none"> - cibler les réseaux à atteindre - mettre en lien les élus référents et les entreprises - soutenir le développement de l'ASRE - développer les liens avec les auto-écoles
- Développement des référentiels	<ul style="list-style-type: none"> - améliorer la connaissance du parc automobile - mettre en place une porte d'entrée unique sécurité routière, champ de la prévention
- Développement de la connaissance	<ul style="list-style-type: none"> - soutenir et partager les bonnes pratiques - développer les actions de formation « clé en mains » - recentrer et compléter les sites d'informations - intervenir auprès des entreprises agricoles, des Maisons Familiales Rurales - cibler les actions à développer vers les petites entreprises

DGO 2013-2017 : Enjeux et orientations d'actions

Propositions d'orientations de niveau local par enjeu

Enjeu Jeunes : **Groupe "14 -17 ans"**

Attendu : Comment porter et développer les actions de formations, d'informations et de sensibilisation des jeunes pilotes?

Sujets débattus : la responsabilité des parents, l'approche ludique qui pour certains minimise la gravité du sujet.

Constats partagés : la difficulté de cibler la bonne ressource en milieu scolaire, la nécessité d'aller à la rencontre des jeunes, le faire avec les jeunes, la prévalence du message jeunes vers jeunes

Domaines	Orientations d'actions
- La fédération sur un territoire : rassembler, travailler, répondre de manière commune et cohérente	<ul style="list-style-type: none"> - mettre en place une porte d'entrée unique sécurité routière, champ de la prévention - développer et animer le réseau sécurité routière - organiser des rencontres partenariales régulières
- La sensibilisation, la formation à la sécurité routière dans les établissements d'enseignements	<ul style="list-style-type: none"> - soutenir les projets de formation sur la chaîne éducative - développer la sensibilisation par le témoignage -développer les formations « clé en mains » - former les personnes ressources
- L'accompagnement à la mobilité des jeunes en milieu professionnel	<ul style="list-style-type: none"> - aider les jeunes dans la mobilité de leur projet professionnel - organiser des temps évènementiels en lien avec les établissements d'enseignement professionnel

DGO 2013-2017 : Enjeux et orientations d'actions

Propositions d'orientations de niveau local par enjeu

Enjeu Jeunes : **Groupe "18 – 24 ans"**

Attendu : Comment porter et développer les actions de formations, d'informations et de sensibilisation des jeunes pilotes?

Sujets débattus : prévention et répression : bien qu'il soit incontournable pour la coordination sécurité routière que la répression accompagne la prévention, pour certains la prévention devrait prendre plus de place, la réalité des faits qui peut ne pas avoir d'impact sur les jeunes qui vivent dans le virtuel, les valeurs de références qui ne répondent pas aux mêmes messages.

Constats partagés : l'organisation du temps de formation en enseignement professionnel qui ne laisse que peu de place à la prévention.

Domaines	Orientations d'actions
- Le soutien à la prévention	<ul style="list-style-type: none"> - former les responsables associatifs - soutenir les actions innovantes autour des boissons sans alcool - aider les organisations étudiantes dans leurs démarches de prévention - aider les démarches de mise en lien des établissements d'enseignements et des entreprises lors de contrôle alcoolémie positive
- Le développement du témoignage	<ul style="list-style-type: none"> - développer les démarches autour de nouveaux témoignages ou nouvelles formes de témoignages
- La mise à disposition du matériel	<ul style="list-style-type: none"> - faire connaître le matériel à mettre à disposition

DGO 2013-2017 : Enjeux et orientations d'actions

Propositions d'orientations de niveau local par enjeu

Enjeu 2 roues motorisés : **Groupe "Cyclo"**

Attendu : Quels liens et réseaux construire pour développer des actions pédagogiques notamment vers les jeunes en milieu professionnel?

Sujets débattus : la société et ses valeurs, le rôle des parents.

Constats partagés : la nécessité de l'explication de la règle, la nécessité de l'action des jeunes vers les jeunes, le fait que la prévention doit se situer dans la répétition, le manque de supports adaptés, le manque de la présence des assureurs dans les actions de prévention, le manque de vision des actions des autres partenaires, la difficulté de coordonner les acteurs, le fait que des actions ne correspondent pas toujours au groupe ciblé.

Domaines	Orientations d'actions
- Développement du témoignage par les jeunes	- développer les rencontres handicapés et non handicapés - faire évoluer la forme du témoignage, la forme de l'échange
- Développement de la connaissance de la réglementation	- maintenir les contrôles et campagnes d'information sur le débridage des 2 roues - développer la mise à disposition du matériel - démontrer les effets du débridage vers les jeunes et les parents
- Développement des formations, informations avec la participation des familles	- systématiser l'information en lien avec les établissements d'enseignements et les assureurs - développer des formations « clé en mains » en ciblant également les parents

DGO 2013-2017 : Enjeux et orientations d'actions

Propositions d'orientations de niveau local par enjeu

Enjeu 2 roues motorisés : Groupe "Moto"

Attendu : Quels liens et réseaux construire pour développer des actions pédagogiques notamment vers les jeunes en milieu professionnel?

Sujets débattus : Les stupéfiants (leur rôle dans les accidents et l'évolution des consommations), la place des parents, la création d'un outil de travail terrain : construction d'un circuit en Maine-et-Loire pour développer les techniques de conduite et donner des possibilités d'évolution aux motards.

Constats partagés : Les idées préconçues, la nécessité de la démonstration par l'exemple, la nécessité de dépasser les stéréotypes, le manque de formations pratiques en post-permis.

Domaines	Orientations d'actions
- Développement de l'information	<ul style="list-style-type: none"> - soutenir les démarches par l'exemple - développer les témoignages - soutenir la prévention santé aux risques des addictions
- Développement de la formation	<ul style="list-style-type: none"> - favoriser la formation continue post permis - soutenir les démarches de formation par l'exemple
- Développement du vivre ensemble	<ul style="list-style-type: none"> - organiser des rencontres en liant les publics (handicap et non handicap) - s'investir dans les nouveaux réseaux

Enjeu 2 roues motorisés

DGO 2013-2017 : Enjeux et orientations d'actions

Les orientations déclinées serviront de fil conducteur à la conduite du Document Général d'Orientation.

Tout le travail fourni par les partenaires dans les groupes de travail montre la nécessité de faire émerger des initiatives fortes, de s'investir dans les réseaux nouveaux et de nous rendre tous partenaires actifs de ce nouveau DGO 2013-2017.

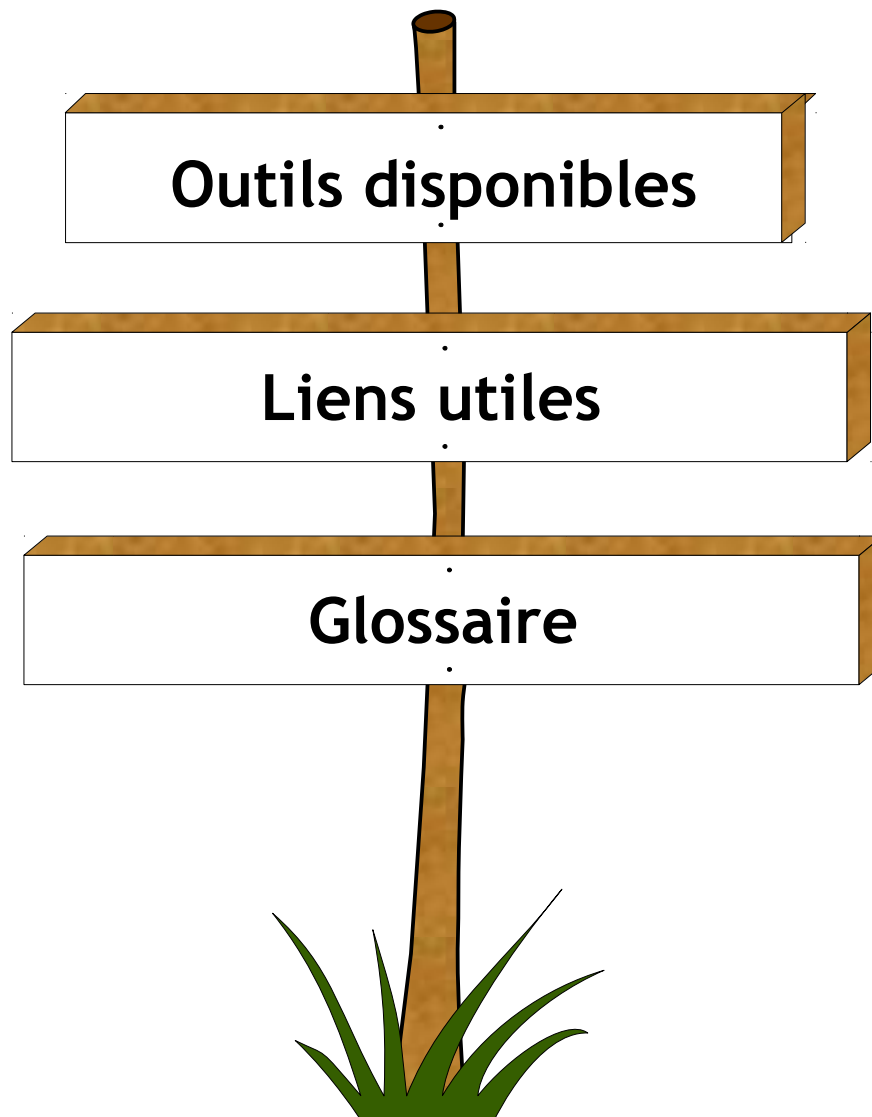
Dans l'objectif de le conforter, le comité de pilotage sera élargi à de nouveaux membres et ses missions seront complétées par un bilan annuel. Ainsi, chaque année un comité de pilotage se tiendra début décembre, avant le lancement du PDASR de l'année suivante. Cette réunion aura pour objectif de faire le point de l'accidentalité depuis la mise en place du DGO et le bilan des actions de chaque orientation pour chacun des enjeux.

Des indicateurs tendront à mesurer les déclinaisons locales des orientations d'actions du DGO et d'effectuer si nécessaire des ajustements.

Ces ajustements éventuels pourront, sous réserve de justifications, porter sur la suppression ou l'ajout d'orientations d'actions.

Chaque année jusqu'en 2017, les orientations d'actions définies dans ce DGO constitueront le fondement des projets d'actions élaborées au titre des PDASR.

Annexes



Annexes

Observatoire départemental de sécurité routière

L'Observatoire Départemental de Sécurité Routière (ODSR) de la DDT est le référent pour la connaissance de l'insécurité routière en Maine-et-Loire.

Au travers des analyses statistiques de l'observatoire, l'État dispose d'un outil lui permettant de caractériser les enjeux de Sécurité Routière du département.

C'est un outil fondamental pour constamment améliorer la politique menée en matière de prévention.

L'ODSR publie chaque mois et chaque année un bilan de l'accidentalité du département.

Il est amené aussi à réaliser des études locales plus ciblées sur des modes de déplacement ou des comportements à risque, tels que les motos, les jeunes, l'alcool, etc...

Comité d'examen des accidents mortels

Ce comité, initié par le préfet en 2010, a vocation à renforcer la connaissance et l'analyse de l'accidentalité locale.

Composé des membres de la commission spécialisée sécurité routière (CSSR) ainsi que de représentants des associations de victimes de la route et des élus locaux concernés (maires notamment), il se réunit 2 à 3 fois par an afin d'examiner collégalement les accidents mortels des mois N-6 à N-9 voire N-12.

Son objectif, après analyse des circonstances des accidents et contextualisation, est l'identification de propositions d'actions de prévention du risque routier ou de contrôles à mettre en place au vu d'enjeux identifiés collégalement.

Commission spécialisée de sécurité routière

Cette commission est la sous-commission spécialisée sécurité routière du Conseil Départemental de Prévention de la Délinquance. Son objectif est de renforcer la synergie entre les différents acteurs de la sécurité routière au niveau départemental.

Associant les services de l'Etat, les collectivités territoriales ainsi que des associations d'usagers de la route et actives en matière de prévention du risque routier ; elle a vocation à se réunir deux fois par an, et ainsi à consolider les échanges entre les différents partenaires.

Annexes

Plan départemental d'actions de sécurité routière

La politique de prévention du risque routier menée par l'Etat est de la responsabilité du Préfet, et implique de nombreux partenaires (Collectivités territoriales, entreprises, associations, établissements d'enseignement, service de l'Etat).

En Maine-et-Loire, le Préfet a confié le portage technique de cette politique à la Direction départementale des territoires (DDT), sous le pilotage du Directeur de cabinet du Préfet, chef de projet sécurité routière.

La DDT élabore donc chaque année le plan départemental d'actions de sécurité routière (PDASR), qui constitue la feuille de route de la politique menée par l'Etat pour la prévention des accidents de la circulation dans le département.

Construit selon les orientations définies dans le Document Général d'Orientations pour la sécurité routière 2008-2012, ce plan comporte une analyse des caractéristiques de l'accidentalité du département de Maine-et-Loire basée sur les conclusions des dernières études réalisées par l'ODSR.

L'examen des conclusions de cette analyse permet la définition des cibles prioritaires pour la réduction de l'accidentalité routière.

Le travail en partenariat avec tous les acteurs de la sécurité routière prend alors tout son sens, puisqu'il permet de construire des actions de prévention adaptées aux enjeux de notre département.

Plan départemental de contrôles routiers

Le Plan Départemental de Contrôle Routier définit les contrôles à mener en fonction des enjeux locaux de sécurité routière, des lieux et heures des infractions les plus dangereuses et des comportements les plus graves responsables d'accidents (notamment en matière de vitesse, alcool et stupéfiants).

SIGLE	DEFINITION
ADATEEP	Association Départementale pour les Transports Éducatifs de l'Enseignement Public
ANPAA 49	Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie
APF	Association des Paralysés de France
ASRE 49	Association Sécurité Routière en Entreprise
BDE	Bureau Des Étudiants
BMO Segré	Brigade Motorisée
CASIM	Chaîne d'Amitié pour la Sécurité et l'Information des Motards
CCI M. et L.	Chambre de Commerce et d'Industrie du Maine et Loire
CFA	Centre de Formation des Apprentis
CSSR	Commission Spécialisée Sécurité Routière
DDSP 49	Direction Départementale de la Sécurité Publique du Maine et Loire
DDT 49	Direction Départementale des Territoires du Maine et Loire
DGO	Document Général d'Orientation
ECF	École de Conduite Française
EDSR	Escadron Départemental de Sécurité Routière
ENPC	Édition Nationale du Permis de Conduire
Fé2A	Fédération Étudiante des Associations Angevines
FFMC	Fédération Française des Motards en Colère
IDSR	Intervenant Départemental de Sécurité Routière
Kangouroute	Centre de formation de conduite et de sécurité routière
MFR	Maisons Familiales Rurales

Annexes

Glossaire

SIGLE	DEFINITION
ODSR	Observatoire Départemental de Sécurité Routière
PDASR	Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière
PDE	Plan de Déplacements Entreprise
SMIA	Service Médical Inter-entreprises de l'Anjou
SUMPPS	Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé
TPE	Très Petites Entreprises

Annexes

Sites locaux

Coordination sécurité routière 49

<http://www.maine-et-loire.gouv.fr/politique-de-securite-routiere-r102.html>

Observatoire départemental de sécurité routière 49

<http://www.maine-et-loire.gouv.fr/observatoire-departemental-de-r90.html>

Sites nationaux

Sécurité routière

<http://www.securiteroutiere.gouv.fr/>

Observatoire national de sécurité routière (ONISR)

<http://www.securite-routiere.gouv.fr/la-securite-routiere/l-observatoire-national-interministeriel-de-la-securite-routiere>

Nouveaux réseaux

Twiter

<https://twitter.com/RoutePlusSure>

Facebook

<http://www.facebook.com/pages/S%C3%A9curit%C3%A9-routi%C3%A8re/159035550852689>

Sam

<http://www.ckisam.fr/>

Association Prévention Routière

<http://www.preventionroutiere.asso.fr/>

Direction départementale des Territoires

Service sécurité routière et gestion de crise

Que vous soyez élu, chef d'établissement, étudiant, chef d'entreprise, association,...

La **coordination sécurité routière** vous accompagne pour tous vos projets de sensibilisation au risque routier.



Plus d'infos sur :

<http://www.maine-et-loire.gouv.fr/politique-de-securite-routiere-r102.html>



Pour une meilleure connaissance du risque routier en Maine-et-Loire, L'observatoire départemental de sécurité routière (ODSR) publie régulièrement des études thématiques sur l'accidentalité du département.

Plus d'infos sur :

<http://www.maine-et-loire.gouv.fr/observatoire-departemental-de-r90.html>

Direction Départementale des Territoires de Maine-et-Loire
Service Sécurité Routière et Gestion de Crise
Unité Transports, Ingénierie de Crise et Sécurité Routière

Cité administrative – Bâtiment M

15 bis, rue Dupetit Thouars

49047 ANGERS Cédex 01

Tel. 02 41 86 64 51

Fax. 02 41 86 64 97

Courriel : ddt-srgc-ticsr-odsr@maine-et-loire.gouv.fr